



Afrique :

Botswana - Cameroun - Côte d'Ivoire - Ethiopie - Gambie - Ghana - Haute-Volta - Kenya - Lesotho - Libéria - Malawi - Mali - Nigéria - Ouganda - République Centrafricaine - République de Somalie - Rhodésie - Sénégal - Sierra Léone - Tanzanie - Togo - Zaïre.

Les Antilles :

Anguilla - Antigua - Belize - Grenade - Guyane - Iles Bahamas - Iles Vierges britanniques - Jamaïque - Saint Kitts - St-Vincent.

Pacifique Sud :

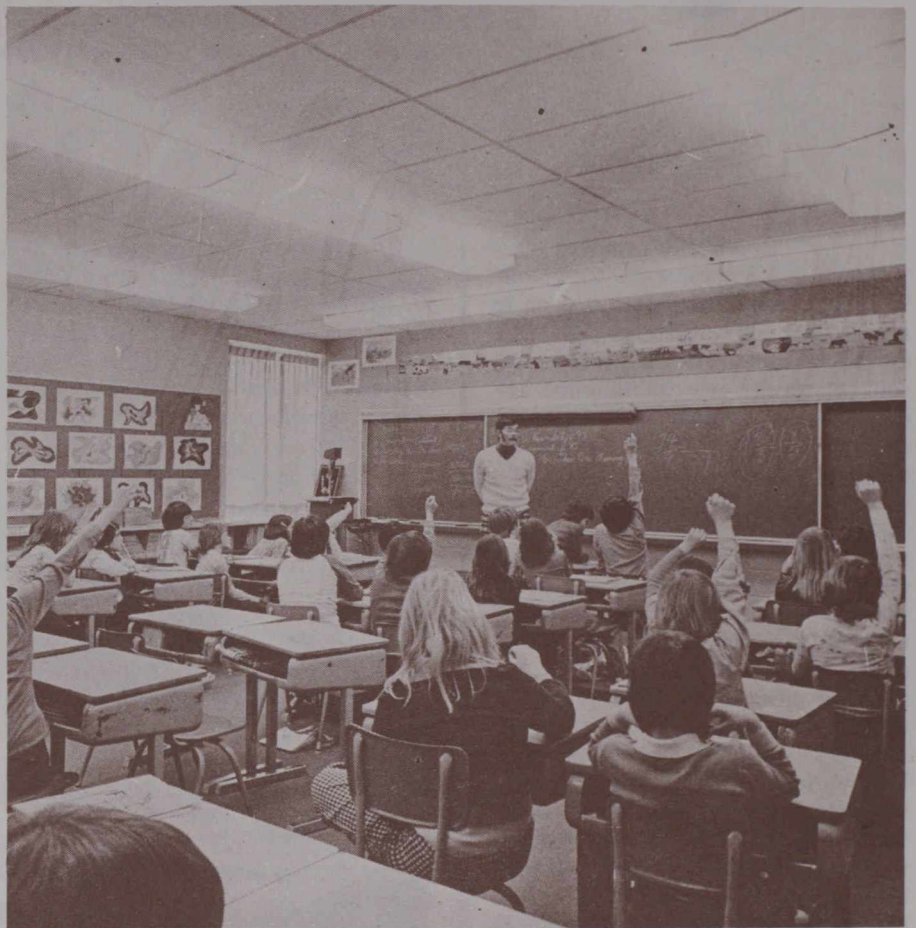
Iles Fidji.

Au cours des dernières années, la FCE a étendu son activité relative au développement international. Nombreuses sont les organisations d'enseignants outre-mer qui sollicitent de l'assistance financière et matérielle ou de l'aide professionnelle sous d'autres formes. De plus en plus, la FCE répond à leurs demandes et entreprend des projets de concert avec elles. Tous ces travaux s'insèrent dans le Programme d'aide au développement international de la FCE, dont les trois principales dimensions sont les suivantes :

- le relèvement des titres scolaires et des compétences professionnelles des enseignants dans les pays en développement (Service Outre-mer);
- les projets de perfectionnement professionnel et organisationnel, entrepris de concert avec les organisations d'enseignants de pays en développement ;
- les programmes de formation en leadership et bourses d'études à l'intention de représentants des organisations d'enseignants dans les pays en développement.

Les fonds du Programme d'aide au développement international proviennent de quatre sources :

- les contributions des organismes membres de la FCE
- le ministère de la Culture (Alberta)
- le budget de la FCE
- l'Agence canadienne de développement international.



- *Pour pouvoir travailler dans les pays du Tiers-monde, les enseignants canadiens doivent acquérir une solide expérience professionnelle dans leur pays.*

Les projets de perfectionnement organisationnel et professionnel

Bon nombre de projets de perfectionnement qu'entreprend la FCE, de concert avec des organisations d'enseignants de pays en développement, comprennent la prestation de services d'un expert-conseil canadien. Par le passé, chaque fois qu'un projet était approuvé, la FCE en avisait toutes les organisations membres, leur demandant de proposer des candidats aptes à fournir l'assistance requise.

En 1979, les fidéicommissaires de la

FCE ont autorisé la mise sur pied d'une banque d'experts-conseils composée de membres du personnel des organisations membres de la FCE ou de leurs adhérents, qui seraient disposés à accepter un poste à court terme outre-mer dans le cadre d'un projet parrainé par la FCE.

Pendant l'année écoulée, la FCE a fourni des ressources financières, matérielles et professionnelles aux fins de l'exécution des projets en Afrique et en Asie.

En Afrique, les pays qui ont bénéficié de ces projets, sont la Gambie, le Ghana, le Niger, l'Ouganda et le Zaïre. ■